Exercice d’auto-correction : la concentration des médias

Derrière cette concentration de médias interagissent des importantes personnalités et groupes du paysage médiatique et industriel français.

Cette écrasante concentration de médias est dangereuse car contribue à la dissolution du pluralisme médiatique. En effet, la propriété des médias est de plus en plus concentrée dans les mains de grands groupes privés, ce qui met en danger l’indépendance de l’information et sa distribution.

Cette concentration des médias est dangereuse en ceci qu’elle altère le bon fonctionnement de la démocratie française, il ya la disparition du pluralisme de l’information car désormais ne sont plus publiée ou présentées que les idées qui intéressent les grands patrons et par la suite il ya disparition des groupes de presse indépendants. Accord

La concentration des médias représente un danger lorsque la presse est influencées par les grands groupes et on va des plus en plus perdre la pluralité des informations.

* On trouve Patrick Drahi qui a racheté “*Liberation”* parce que dans une situation de crise de presse comme celle-là, l’acquisition du journal était un moyen pour influencer l’Etat. Il a aussi acheté l’ “*Express”.*

Les trois pouvoirs sont inextricablement liés: les grands groupes sont intéressés aux medias pour obtenir une reconnaissance de leur double [rôle](http://context.reverso.net/traduzione/francese-italiano/r%C3%B4le) comme vecteurs de culture et de domination politique - économique.

Les petits groupes indépendants de presse vont de plus en plus disparaitre et avec eux, il n’y a plus le pluralisme de l’information.

Donc il faut d’une loi qui va garantir ce type de “pluralisme” et la proprieté des médias par les groupes de presse indépendants plutôt que par les industriels.

Elle est dangereuse pour le bon fonctionnement de la démocratie française et on doit aussi repenser au lois qui protège le pluralisme des medias. Il est nécessaire l'existence : ordre syntaxique des groupes de presse indépendants. Il faudrait éviter que un seule proprietaire achéte des journaux, des radio et des chaines de télévison.